

## **Conseil national**

**06.3568**

**Postulat Levrat**

**Ratification par la Suisse des normes internationales du travail**

---

### **Texte du postulat du 5 octobre 2006**

Le Conseil fédéral est chargé d'élaborer un rapport sur l'état des ratifications par la Suisse des normes internationales du travail.

### **Cosignataires**

Allemann, Banga, Daguët, Dormond Béguelin, Graf-Litscher, Gyr-Steiner, Haering, Heim Bea, Hofmann Urs, Kiener Nellen, Leutenegger Oberholzer, Maury Pasquier, Pedrina, Rechsteiner-Basel, Rechsteiner Paul, Rey, Roth-Bernasconi, Schelbert, Schenker Silvia, Sommaruga Carlo, Vanek, Widmer, Wyss (23).

### **Développement**

La décision d'un pays de ratifier ou non une norme internationale du travail est toujours fonction des circonstances nationales et internationales prévalant au moment de l'adoption de ladite norme par la Conférence générale de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Il apparaît que, ces quarante dernières années, la Suisse a décidé de ne pas ratifier un nombre important de nouvelles conventions de l'OIT. Ces décisions étaient peut-être justifiées en fonction des circonstances (par exemple l'état de la législation nationale ou des travaux législatifs au moment de l'adoption), mais il est également possible que, dans certains cas, ces circonstances aient changé et que la Suisse pourrait désormais utilement ratifier lesdites conventions.

Il semble donc nécessaire que le Conseil fédéral procède, dans un rapport, à une nouvelle analyse détaillée du corpus des normes internationales du travail, afin d'établir, pour chaque convention et recommandation de l'OIT, si sa ratification ou sa non-ratification par la Suisse demeure pertinente.

### **Avis du Conseil fédéral**

L'OIT a adopté à ce jour 187 conventions et 198 recommandations. La Suisse a ratifié 47 conventions, avant tout les conventions fondamentales ou prioritaires, mais sans négliger les conventions techniques, tel que cela figure dans la liste annexée. Un examen systématique des 140 conventions restantes de l'OIT pourrait s'avérer opportun au vu de l'évolution de notre droit positif. Comme le demande l'auteur du postulat, il serait intéressant de disposer d'un rapport couvrant une analyse détaillée du corpus des normes internationales du travail afin d'établir, pour chaque convention de l'OIT, si sa ratification ou sa non-ratification demeure pertinente. Cela per-

mettrait en effet à notre pays d'examiner la possibilité de ratifier certaines conventions ou d'en dénoncer d'autres.

Compte tenu des ressources humaines limitées dont dispose l'administration fédérale, le Conseil fédéral ne considère pas opportun de procéder à cette analyse détaillée; ces ressources limitées ne permettent pas non plus d'assurer le reporting.

### **Proposition du Conseil fédéral**

Le Conseil fédéral propose de rejeter le postulat.

Annexe : Liste des conventions ratifiées par la Suisse

## CONVENTIONS ADOPTÉES PAR LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL ET RATIFIÉES PAR LA SUISSE

---

Titre de la convention	Décision de ratification du Conseil fédéral	Enregistrement de la ratification par le BIT	Date d'entrée en vigueur de la convention pour la Suisse	Référence Feuille Fédérale
1. Convention (n° 2) sur le chômage, 1919	2 octobre 1922	9 octobre 1922	9 octobre 1922	FF 1920 V 443 RS 0.823.11
2. Convention (n° 4) sur le travail de nuit (femmes), 1919 ( <b>dénoncée</b> ensuite ratification convention n° 41)	2 octobre 1922	9 octobre 1922	9 octobre 1922	FF 1920 V 443
3. Convention (n° 5) sur l'âge minimum (industrie), 1919 ( <b>dénoncée</b> ensuite ratification convention n° 138)	2 octobre 1922	9 octobre 1922	9 octobre 1922	FF 1920 V 443
4. Convention (n° 6) sur le travail de nuit des enfants (industrie), 1919	2 octobre 1922	9 octobre 1922	9 octobre 1922	FF 1920 V 443 RS 0.822.711.6
5. Convention (n° 8) sur les indemnités de chômage (naufnage), 1920	6 avril 1960	21 avril 1960	21 avril 1960	FF 1959 II 1101 RS 0.822.711.8

Titre de la convention	Décision de ratification du Conseil fédéral	Enregistrement de la ratification par le BIT	Date d'entrée en vigueur de la convention pour la Suisse	Référence Feuille Fédérale
6. Convention (n° 11) sur le droit d'association (agriculture), 1921	30 avril 1940	23 mai 1940	23 mai 1940	FF 1939 I 761 RS 0.822.712.1
7. Convention (n° 14) sur le repos hebdomadaire (industrie), 1921	3 janvier 1935	16 janvier 1935	16 janvier 1935	FF 1934 III 885 RS 0.822.712.4
8. Convention (n° 15) sur l'âge minimum (soutiers et chauffeurs), 1921 ( <b>dénoncée</b> ensuite ratification convention n° 138)	6 avril 1960	21 avril 1960	21 avril 1960	FF 1959 II 1101
9. Convention (n° 16) concernant l'examen médical des jeunes gens (travail maritime), 1921	6 avril 1960	21 avril 1960	21 avril 1960	FF 1959 II 1101 RS 0.822.712.6
10. Convention (n° 18) sur les maladies professionnelles, 1925	8 novembre 1927	16 novembre 1927	16 novembre 1927	FF 1926 I 851 RS 0.832.21
11. Convention (n° 19) sur l'égalité de traitement (accidents du travail), 1925	18 janvier 1929	1er février 1929	1er février 1929	FF 1926 I 851
12. Convention (n° 23) sur le rapatriement des marins, 1926	6 avril 1960	21 avril 1960	21 avril 1960	FF 1959 II 1101

Titre de la convention	Décision de ratification du Conseil fédéral	Enregistrement de la ratification par le BIT	Date d'entrée en vigueur de la convention pour la Suisse	Référence Feuille Fédérale
13. Convention (n° 26) sur les méthodes de fixation des salaires minima, 1928	15 avril 1947	7 mai 1947	7 mai 1948	FF 1928 II 1205
14. Convention (n° 27) sur l'indication du poids sur les gros colis transportés par bateau, 1929	26 octobre 1934	8 novembre 1934	8 novembre 1935	FF 1930 II 831
15. Convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930	30 avril 1940	23 mai 1940	23 mai 1941	FF 1939 I 761
16. Convention (n° 41) (révisée) du travail de nuit (femmes), 1934 ( <b>dénoncée</b> ensuite ratification convention n° 89)	19 mai 1936	4 juin 1936	4 juin 1937	FF 1935 I 1989
17. Convention (n° 44) du chômage, 1934 ( <b>dénoncée</b> ensuite ratification convention n° 168)	23 mai 1939	14 juin 1939	14 juin 1940	FF 1935 I 989
18. Convention (n° 45) des travaux souterrains (femmes), 1935	30 avril 1940	23 mai 1940	23 mai 1941	FF 1939 I 761
19. Convention (n° 58) (révisée) sur l'âge minimum (travail maritime), 1936 ( <b>dénoncée</b> ensuite ratification convention n° 138)	6 avril 1960	21 avril 1960	21 avril 1961	FF 1959 II 1101

Titre de la convention	Décision de ratification du Conseil fédéral	Enregistrement de la ratification par le BIT	Date d'entrée en vigueur de la convention pour la Suisse	Référence Feuille Fédérale
20. Convention (n° 62) concernant les prescriptions de sécurité (bâtiment), 1937	30 avril 1940	23 mai 1940	4 juillet 1942	FF 1939 I 761
21. Convention (n° 63) concernant les statistiques des salaires et des heures de travail, 1938 (à l'exclusion des parties III et IV) ( <b>dénoncée</b> ensuite ratification convention n° 160)	30 avril 1940	23 mai 1940	23 mai 1941	FF 1939 I 761
22. Convention (n° 80) pour la révision partielle des conventions adoptées par la Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail en ses vingt-huit premières sessions en vue d'assurer l'exercice futur de certaines fonctions de chancellerie confiées par lesdites conventions au Secrétaire général de la Société des Nations et d'y apporter des amendements complémentaires nécessités par la dissolution de la Société des Nations et par l'amendement de l'OIT, 1946	3 avril 1947	22 avril 1947	28 mai 1947 (entrée en vigueur de la convention)	FF 1947 I 661
23. Convention (n° 81) sur l'inspection du travail, 1947 (à l'exclusion de la Partie II *)	8 juillet 1949	13 juillet 1949	13 juillet 1950	FF 1949 I 1 RS 0.822.719.1
*) Acceptation de la Partie II	19 mai 1971	1er juillet 1971	1er juillet 1972	FF 1970 II 161

Titre de la convention	Décision de ratification du Conseil fédéral	Enregistrement de la ratification par le BIT	Date d'entrée en vigueur de la convention pour la Suisse	Référence Feuille Fédérale
24. Convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948	4 mars 1975	25 mars 1975	25 mars 1976	FF 1974 I 1577 RS 0.822.719.7
25. Convention (n° 88) sur le service de l'emploi, 1948	20 décembre 1951	19 janvier 1952	19 janvier 1953	FF 1950 I 1 RS 0.823.111
26. Convention (n° 89) sur le travail de nuit (femmes) (révisée), 1948  _____	17 avril 1950	6 mai 1950	6 mai 1951	FF 1950 I 1
<b>Dénoncée</b> par le Conseil fédéral le	19 février 1992	24 février 1992	24 février 1993	RO 1992 p. 724
27. Convention (n° 98) concernant l'application des principes du droit d'organisation et de négociation collective, 1949	18 mars 1999	17 août 1999	17 août 2000	FF 1999 I 475 RS 0.822.719.9
28. Convention (n° 100) sur l'égalité de rémunération, 1951	29 septembre 1972	25 octobre 1972	25 octobre 1973	FF 1971 II 1541 RS 0.822.720.0
29. Convention (n° 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum), 1952	4 août 1977	18 octobre 1977	18 octobre 1978	FF 1976 III 1345 RS 0.831.102

Titre de la convention	Décision de ratification du Conseil fédéral	Enregistrement de la ratification par le BIT	Date d'entrée en vigueur de la convention pour la Suisse	Référence Feuille Fédérale
30. Convention (n° 105) sur l'abolition du travail forcé, 1957	8 juillet 1958	18 juillet 1958	18 juillet 1959	FF 1958 I 571 RS 0.822.720.5
31. Convention (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958	3 juillet 1961	13 juillet 1961	13 juillet 1962	FF 1960 I 29 RS 0.822.721.1
32. Convention (n° 115) sur la protection contre les radiations, 1960	14 mai 1963	29 mai 1963	29 mai 1964	FF 1961 I 1193 RS 0.814.502.1
33. Convention (n° 116) pour la révision partielle des conventions adoptées par la Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail en ses trente-deux premières sessions, en vue d'unifier les dispositions relatives à la préparation des rapports sur l'application des conventions par le Conseil d'administration du Bureau international du Travail, 1961	21 octobre 1962	5 novembre 1962	5 novembre 1963	FF 1962 I 1412 RS 0.822.721.6
34. Convention (n° 119) sur la protection des machines, 1963	16 avril 1992	16 juin 1992	16 juin 1993	FF 1991 III 898 RS 0.822.721.9
35. Convention (n° 120) sur l'hygiène (commerce et bureaux), 1964	7 février 1966	18 février 1966	18 février 1967	FF 1965 I 686 RS 0.822.722.0



Titre de la convention	Décision de ratification du Conseil fédéral	Enregistrement de la ratification par le BIT	Date d'entrée en vigueur de la convention pour la Suisse	Référence Feuille Fédérale
36. Convention (n° 123) sur l'âge minimum (travaux souterrains), 1965 ( <b>dénoncée</b> ensuite ratification convention n° 138)	24 octobre 1966	10 novembre 1966	10 novembre 1967	FF 1966 I 289
37. Convention (n° 128) concernant les prestations d'invalidité, de vieillesse et de survivants, 1967	4 août 1977	13 septembre 1977	13 septembre 1978	FF 1976 III 1345 RS 0.831.105
38. Convention (n° 132) sur les congés payés (révisée), 1970	16 avril 1992	9 juillet 1992	9 juillet 1993	FF 1991 III 898 RS 0.822.723.2
39. Convention (n° 136) sur le benzène, 1971	4 mars 1975	25 mars 1975	25 mars 1976	FF 1974 I 1577 RS 0.832.326
40. Convention (n° 138) concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi, 1973	18 mars 1999	17 août 1999	17 août 2000	FF 1999 I 475 RS 0.822.723.8
41. Convention (n° 139) sur le cancer professionnel, 1974	19 octobre 1976	28 octobre 1976	28 octobre 1977	FF 1975 II 370 RS 0.832.329
42. Convention (n° 141) sur les organisations de travailleurs ruraux, 1975	14 mars 1977	23 mai 1977	23 mai 1978	FF 1976 III 429 RS 0.822.724.1

Titre de la convention	Décision de ratification du Conseil fédéral	Enregistrement de la ratification par le BIT	Date d'entrée en vigueur de la convention pour la Suisse	Référence Feuille Fédérale
43. Convention (n° 142) sur la mise en valeur des ressources humaines, 1975	14 mars 1977	23 mai 1977	23 mai 1978	FF 1976 III 429 RS 0.822.724.2
44. Convention (n° 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976	23 mars 2000	28 juillet 2000	28 juillet 2001	FF 2000 I 292
45. Convention (n° 150) sur l'administration du travail, 1978	18 février 1981	3 mars 1981	3 mars 1982	FF 1980 II 444 RS 0.822.725.0
46. Convention (n° 151) sur les relations de travail dans la fonction publique, 1978	18 février 1981	3 mars 1981	3 mars 1982	FF 1980 II 444 RS 0.822.725.1
47. Convention (n° 153) sur la durée du travail et les périodes de repos (transports routiers), 1979	9 avril 1981	4 mai 1981	10 février 1983 (entrée en vigueur de la convention)	FF 1980 III 793 RS 0.822.725.3
48. Convention (n° 154) sur la négociation collective, 1981	4 novembre 1983	16 novembre 1983	16 novembre 1984	FF 1983 I 25 RS 0.822.725.4
49. Convention (n° 159) sur la réadaptation professionnelle et l'emploi des personnes handicapées, 1983	30 avril 1985	20 juin 1985	20 juin 1986	FF 1984 II 438 RS 0.822.725.9

Titre de la convention	Décision de ratification du Conseil fédéral	Enregistrement de la ratification par le BIT	Date d'entrée en vigueur de la convention pour la Suisse	Référence Feuille Fédérale
50. Convention (n° 160) sur les statistiques du travail, 1985 (réserves au sujet des articles 9, 10 et 13)	13 mars 1987	7 mai 1987	7 mai 1988	FF 1986 II 937 RS 0.822.726.0
51. Convention (n° 162) sur l'amiante, 1986	16 avril 1992	16 juin 1992	16 juin 1993	FF 1991 III 898 RS 0.822.726.2
52. Convention (n° 163) sur le bien-être des gens de mer, 1987	15 août 1989	15 novembre 1989	15 novembre 1990	FF 1988 III 602 RS 0.822.726.3
53. Convention (n° 168) sur la promotion de l'emploi et la protection contre le chômage, 1988	6 septembre 1990	17 octobre 1990	17 octobre 1991	FF 1989 III 1505 RS 0.822.726.8
54. Convention (n° 172) concernant les conditions de travail dans les hôtels, restaurants et établissements similaires, 1991	7 février 1994	15 février 1994	15 février 1995	FF 1992 III 737 RS 0.822.727.2
55. Convention (n° 173) sur la protection des créances des travailleurs en cas d'insolvabilité de leur employeur, 1992	16 mars 1995	16 juin 1995	16 juin 1996	FF 1994 III 481 RS 0.822.727.3
56. Convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999	23 mars 2000	28 juillet 2000	28 juillet 2001	FF 2000 I 292